

AVIS A LA POPULATION
Réunion d'Information Préalable
AFFICHAGE DU 9 JUIN 2020

Affichage sur les communes de Seneffe, Manage, Chapelle-Lez-Herlaimont, Courcelles, Ecaussinnes, La Louvière, Le Roelux, Morlanwelz et Pont-à-Celles.

IDEA SCRL informe la population qu'elle projette d'introduire une demande de **permis unique** relative à l'**implantation de 6 éoliennes accompagnées de leurs auxiliaires, de chemins d'accès, d'aires de montage et la pose de câbles électriques sur les communes de Manage et Seneffe.**

Le projet se situe au sein des zones d'activités économiques de Manage – Seneffe et Seneffe-Tyberchamps, de part et d'autre de la Nationale 59. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique européenne, nationale et régionale de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Projet de classe 1.

A cet effet, une réunion d'information préalable sera organisée le **mercredi 24 juin à 19 heures**, à l'Espace Culturel de La Samme, place de Penne d'Agenais, 12 à 7180 Seneffe. (**Port du masque vivement recommandé**).

Suite aux dispositions de distanciation sociale, les places seront limitées aux 50 premières personnes (hors organisateurs – ce nombre pouvant être revu suite aux décisions du Conseil National de Sécurité).

COVID-19 : Il est fortement recommandé de suivre la réunion à distance. La réunion sera retransmise en direct par vidéo conférence sur la plateforme suivante : www.engie-rip-eolien.be. Ce lien sera également accessible via www.seneffe.be/RIP.200624 et la page Facebook de la Commune de Seneffe et les documents resteront en ligne les 2 semaines qui suivent la réunion.

Cette réunion d'information a pour objet:

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. si une évaluation des incidences est prescrite conformément aux articles D.66,§2, et D.68, §§2 & 3:
 - de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
 - de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Ce projet est soumis à étude d'incidences sur l'environnement (EIE) en vertu de l'AGW du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.

Les observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que propositions d'alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences doivent être adressées par écrit, en y indiquant ses nom et adresse, au **Collège communal de Seneffe, rue Lintermans 21 à 7180 Seneffe ou environnement@seneffe.be** avec copie au demandeur (**IDEA SCRL Rue de Nimy 53 à 7000 Mons, à l'attention de Benoit Lefebvre ou Benoit.Lefebvre@idea.be**), lequel communique sans délai à l'auteur d'étude d'incidences et ce, **jusqu'au 9 juillet inclus**.

Pour toute demande complémentaire, merci de contacter:

<u>Demandeur du permis</u>	<u>Bureau d'études agréé pour l'EIE</u>
IDEA SCRL Monsieur Benoit LEFEBVRE Rue de Nimy 53 7000 Mons benoit.lefebvre@idea.be Tél. : 065 375 867	CSD Ingénieurs conseils SA Madame Céline FROMENT Avenue des dessus-de-lives 2 bte 4 5101 Loyers (Namur) c.froment@csgivingieurs.be Tél. : 081 434 076

Le Directeur général F.F.,
Merouane HADBI



A Courcelles, le 5 juin 2020

Pour la Députée-Bourgmestre,
Caroline TAQUIN,
L'Echevine déléguée,
Sophie RENAUX, 4^{ème} Echevine